



REPUBLIQUE  
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du lundi 27 mars 2023

Nombre de membres :  
En exercice : 12  
Présent : 9  
Qui ont pris part  
à la délibération : 9

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr CHAPPELLIERE Eric, Mr JOLY Pascal et Mme JOYON Emilie.

Date de la convocation :  
13/03/2023

Secrétaire de séance : Mr LEROUX Jean-Philippe

**N° 07/2023 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 -  
COMMUNE**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr HONTOY Michel délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022.

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Solde</u>
<u>Section de fonctionnement</u> :			
Résultats de l'exercice	439 719.82	518 477.26	+ 78 757.44
Solde reporté		263 970.60	<u>263 970.60</u>
Résultat à affecter			<b>342 728.04</b>
	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Solde</u>
<u>Section d'investissement</u> :			
Résultats de l'exercice	71 236.00	46 637.27	- 24 598.73
Solde reporté	6 318.71		- <u>6 318.71</u>
Solde global d'exécution			<b>- 30 917.44</b>
<b>Résultats cumulés</b>	<b>517 274.53</b>	<b>829 085.13</b>	<b>311 810.90</b>
(y compris les restes à réaliser)			

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,  
3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,  
4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2022.  
Adopté à l'unanimité.

Le Maire,  
Jean-Pierre JOURNÉ



COMMUNE DE GRAUVES - 51 - BUDGET PRINCIPAL

II - ANNEXES	II
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Présenté par le Le Maire,  
 A Grauves, le 27/03/2023  
 Le Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 12 - 12  
 Nombre de membres présents : 9  
 Nombre de suffrages exprimés : 9  
 VOTES : Pour : 9  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
 A Grauves, le 27/03/2023

Date de convocation : 13/03/2023  
 Le Président,  
 Hontoy Michel.

Les membres du Conseil Municipal,

BAUCHET Jean-Marie	
HUBERT Cyril	
MONTUSCHI Stéphane	
JOYON Emilie	Absent excusé
LEROUX Jean-Philippe	
HONTOY Michel	
JOLY Pascal	Absent excusé
CHAPPELIÈRE Eric	Absent excusé
DOMINÉ Maxence	
RONDEAUX Eric	
GAUCHER Jérôme	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 21/03/23, et de la publication le 21/03/23

A Grauves, le 27/03/2023

Le Maire,  
 JP. JOURNÉ